

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Date de la Convocation :	13 novembre 2024
Date de publication :	26 novembre 2024
Conseillers en exercice :	11
Présents :	9
Votants :	9

Le 25 novembre 2024
à 18 heures

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, salle du Conseil Municipal, **sous la présidence** de Mme Carole THOUESNY, Maire.

Étaient présents :

Mmes Valérie BEAUSEIGNEUR – Corinne HOFFEL - Lysiane PY - Myriam PETHITHORY (arrivée à 18 h20) - Pascale PION
MM Daniel BERTHAUD - Olivier CARREY - Gérard BOICHOT formant la majorité des membres en exercice.

Résultat du vote	
- Pour :	9
- Contre :	0
- Abstentions :	0

Absents excusés : Mme - Céline SCHWARTZ
M Jean-Pierre MUSSIO

Procurations : Néant

M. Gérard BOICHOT a été élu **secrétaire**.

OBJET : Convention de stockage temporaire de bois. Coopérative Forêt d'Ici

Madame Le Maire présente la convention présentée par l'ONF concernant le stockage temporaire de bois accordé par la commune de Dasle à la Coopérative Forêt d'Ici.

La convention a pour objet d'accorder un droit de dépôt de bois dans la forêt communal à la coopérative Forêt d'Ici et de préciser les obligations du pétitionnaire.

Après délibérations, le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, accepte les termes de la convention de stockage temporaire de bois et autorise le Maire à la signer.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
DASLE, le 26 novembre 2024
Madame Le Maire,



Carole THOUESNY

Envoyé en préfecture le 27/11/2024
Reçu en préfecture le 27/11/2024
Publié le 27 NOV 2024
ID : 025-212501969-20241125-DCM_2024_66-DE